



Communiqué de presse  
19 octobre 2026

## **ENGIE lance le chantier de son premier parc hybride en France, associant production d'électricité renouvelable et stockage**

**ENGIE a engagé la construction du parc du Buisson, implanté sur le site d'une ancienne carrière à Saint-Jean-Froidmentel (Centre-Val de Loire). Ce sera le premier projet co-localisé du Groupe en France qui associera une centrale photovoltaïque de 29,8 MWc à un système de stockage par batteries de 8,8 MW / 20 MWh. Pensée pour optimiser l'utilisation du foncier et des infrastructures de raccordement tout en facilitant l'intégration des énergies renouvelables dans le réseau, cette configuration illustre la capacité d'ENGIE à conjuguer production d'électricité décarbonée et solutions de flexibilité.**

### **Le premier parc co-localisé d'ENGIE en France**

Le Buisson marque une nouvelle étape pour ENGIE en France. Le projet repose sur un modèle dit « co-located » : la centrale photovoltaïque et les batteries sont implantées sur une même emprise, développées de façon coordonnée, et mutualisent une partie de leurs infrastructures.

Les travaux ont débuté en septembre 2026 avec les terrassements et la création des pistes. Ils se poursuivront avec les fondations, la pose des structures et des modules photovoltaïques, puis l'installation des conteneurs de batteries et des équipements électriques. Le raccordement au réseau public est prévu à l'été 2027, avant une mise en service globale en décembre 2027.

Le parc de 23 hectares accueillera près de 46 000 panneaux photovoltaïques et quatre conteneurs de batteries. Sa production annuelle représentera l'équivalent de la consommation d'environ 15 500 personnes. Le système de stockage disposera, quant à lui, d'une capacité de 20 MWh, permettant d'absorber et de restituer une puissance de 8,8 MW pendant plus de deux heures.

### **Stocker l'électricité et optimiser le raccordement**

Les batteries permettront de stocker une partie de l'électricité lorsque la production sera abondante, puis de la restituer lorsque les besoins du réseau seront plus importants. Le stockage permettra ainsi de décaler dans le temps l'utilisation de l'électricité produite, tout en apportant davantage de flexibilité au système et en facilitant l'intégration de la production solaire aux moments où elle est la plus utile au réseau.

Le modèle co-localisé présente un autre avantage concret : la centrale photovoltaïque et la batterie partagent une emprise foncière et un raccordement d'environ 11 kilomètres jusqu'au poste source. Cette mutualisation limite les demandes de raccordement, réduit les coûts associés et améliore la pertinence économique des deux installations.

*« En associant production renouvelable et stockage lorsque les conditions techniques s'y prêtent, nous développons des solutions flexibles, capables de répondre aux besoins croissants de pilotabilité et d'équilibrage du réseau », a déclaré Marion Chotard, Directrice développement ENGIE Renouvelables et Batteries France.*

### Un projet construit avec et pour le territoire

Les élus et les acteurs du territoire ont très favorablement accueilli ce projet qui a bénéficié de leur soutien et de l'implication active de la commune et de l'intercommunalité. Le montant des retombées fiscales est estimé à 122 000 euros par an pour les collectivités. La commune bénéficiera également d'une enveloppe de près de 90 000 euros dans le cadre du dispositif « Bon Énergie » d'ENGIE. Ce montant, déjà sécurisé, sera consacré au financement de projets communaux liés à la transition énergétique, dont les actions seront définies par la commune.

Pour développer ce premier projet de stockage par batteries dans le Loir-et-Cher, ENGIE a travaillé en lien étroit avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), la Direction Départementale des Territoires (DDT) et les services instructeurs. Ces échanges ont contribué à définir les distances entre les équipements, à intégrer des dispositifs de sécurité complémentaires et à prendre en compte les recommandations des services de secours. Le projet participe ainsi à un apprentissage collectif autour de cette technologie dans le département.

### Le stockage, un axe majeur de la stratégie d'ENGIE

Grâce à ses 10,7 GW de capacités de stockage en exploitation et en construction<sup>1</sup> dans le monde et à son fort ancrage local, ENGIE accompagne la transition énergétique avec des solutions de flexibilité adaptées aux besoins et aux réalités des territoires. En s'appuyant sur son expertise tout au long de la chaîne de valeur, du développement à l'optimisation des actifs, le Groupe contribue à renforcer la résilience des systèmes électriques, à faciliter l'intégration des énergies renouvelables et poursuit son ambition de porter son portefeuille mondial d'actifs renouvelables et de stockage à 95 GW d'ici 2030.

### À propos des activités Renouvelables et Batteries d'ENGIE en France

Acteur majeur de la transition énergétique, ENGIE est le premier producteur d'électricité éolienne terrestre et solaire en France et le deuxième producteur hydroélectrique du pays. Le Groupe maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur des énergies renouvelables, de leur développement jusqu'à leur démantèlement et leur renouvellement. ENGIE associe à ces capacités de production des solutions de stockage par batteries, qui contribuent à la disponibilité d'une électricité décarbonée et à la flexibilité du système électrique.

Avec plus de 2 500 collaborateurs en France, ENGIE disposait, à fin décembre 2025, de 9,6 GW de capacités renouvelables électriques et de stockage installées sur le territoire. En 2025, le Groupe a produit l'équivalent de la consommation électrique résidentielle de plus de 10 millions de Français.

---

1. Capacités globales de stockage d'énergie du Groupe au 30/06/2026, via batteries et stations de pompage-turbinage.